

215C1920
FR0000064511-OP024-AS13

7 décembre 2015

- Résultat de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Maintien de la suspension de la cotation des actions de la société.

SCHAEFFER-DUFOUR

(Euronext Paris)

- 1- Banque Neufilize OBC a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société SCHAEFFER-DUFOUR, soit du 17 novembre au 4 décembre 2015 inclus, la société par actions simplifiées H.G.D. Participations a acquis 36 976 actions SCHAEFFER-DUFOUR sur le marché au prix unitaire de 29 €.

Il est par ailleurs rappelé¹ que 18 actionnaires familiaux de la société SCHAEFFER-DUFOUR (les « apporteurs ») s'étaient engagés à apporter à l'initiateur, sous forme d'un apport en nature rémunéré par l'émission à leur profit d'actions de l'initiateur, un total de 52 887 actions SCHAEFFER-DUFOUR qu'ils détenaient représentant 6,63% du capital de la société sur la base d'une valeur de 29 € par action SCHAEFFER-DUFOUR. Ces opérations d'apports ont été réalisées le 4 décembre 2015.

Par conséquent, à la clôture de l'offre publique d'achat simplifiée, l'initiateur détient 778 558 actions SCHAEFFER-DUFOUR représentant 1 297 252 droits de vote², soit 97,53% du capital et au moins 97,50% des droits de vote de cette société³.

- 2- La suspension de la cotation des actions de la société SCHAEFFER-DUFOUR est maintenue jusqu'à nouvel avis.

¹ Cf. notamment D&I 215C1670 du 12 novembre 2015.

² Compte tenu notamment de l'attribution de 115 005 droits de vote double intervenue le 28 novembre 2015.

³ Sur la base d'un capital composé de 798 237 actions représentant au plus 1 330 564 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.